



Le petit Triboulois

AVRIL 2022

Sommaire

- Page 2 Infos utiles
- Page 4 Le mot des associations
- Page 5 Chasses aux œufs
- Page 6 Finances
- Page 10 Micro-crèche
- Page 11 Refuge des oiseaux
- Page 11 Tournoi des 6 nations
- Page 12 Le cimetière
- Page 14 Transport à la demande
- Page 15 Un geste pour la planète
- Page 15 Les bouchons d'amour
- Page 16 Pèle-mêle



Les infos utiles

Mairie

01.60.01.60.90

Mairie.trilbardou
@orange.fr

www.trilbardou.fr
Et/ou

Page facebook de la
Mairie

SOS Médecin

Meaux :

0825.33.36.15

Serris :

0825.56.77.00

Infos COVID

0800.130.000

Pharmacie de garde

monpharmacien-
idf.fr

Déchèterie

01.60.44.40.03

HORAIRES DE LA MAIRIE

Notre mairie est ouverte au publique les lundis et jeudis 9h à 12h et de 13h45 à 18h, les mardis et vendredis de 9h à 12h.

Vous pouvez contacter la mairie par téléphone pendant ces horaires.
En dehors de ces horaires, envoyez un mail.

SOS MEDECINS PERMANENCE

Une permanence SOS MEDECINS est mise en place tous les jours de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche et jours fériés.

CHIENS DE CATEGORIE 1 ET 2

Pour rappel, les propriétaires de chiens de catégories 1 et 2 sont dans l'obligation de demander en mairie un permis de détention concernant l'animal et cela même si les démarches ont déjà été faites dans un ancien lieu de résidence.

Plusieurs documents sont à fournir, voici le lien où vous trouverez toutes les informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

Ce permis justifiera et prouvera la non-dangereux de votre animal.

URBANISME

Déclaration de travaux et permis de construire

Par arrêté du 10 octobre 2016 pris par le préfet de Seine et Marne, l'église est inscrite au titre des monuments historiques, ce qui impose des règles encore plus strictes en matière d'urbanisme.

Quels que soient les travaux extérieurs que vous devez réaliser, même les plus simples tels que des travaux de peinture, il est impératif de vous rapprocher de la mairie afin de déposer soit un permis de construire soit un permis de travaux.

N'hésitez pas à nous contacter par email, même pour de simples conseils. (mairie.trilbardou@wanadoo.fr)

NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de profiter des avantages de la commune (cadeaux de Noël pour les enfants, colis des retraités ...) nous vous invitons à vous présenter en mairie afin d'informer de votre arrivée sur la commune.

Un livret pour les nouveaux arrivants devrait bientôt être mis à disposition.

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Nous rappelons qu'en cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, il est impératif de le faire détruire. S'il est situé sur un terrain communal, merci d'en informer la mairie ; en revanche, s'il est sur un terrain privé, le propriétaire le fera détruire à ses frais.

Il faut savoir que les larves de frelons ne meurent pas l'hiver et qu'il est donc impératif de détruire le nid.

SITES DE LA SMITOM

Le nouveau site de Facebook du service de la collecte des déchets de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) vient d'être créé.

CAPM :

www.agglo-paysdemeaux.fr/fr/environnement/dechets-menagers.html

SMITOM 77 :

www.smitom-nord77.fr

CITÉO :

www.citeo.com

VOLS DE POUBELLES

En cas disparition de vos poubelles et afin de faciliter son remplacement, veuillez adresser un mail à la mairie contenant vos noms et prénoms, votre adresse ainsi que les circonstances (date, heure et emplacement de la poubelle).

Nous transmettrons alors ces informations aux services de la police municipale intercommunale.

DISTRIBUTION DES SACS POUR DECHETS VERTS

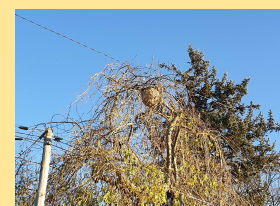
La distribution des sacs à déchets verts se fera uniquement le samedi 2 avril et le samedi 14 mai de 9h à 12h en mairie.

INSCRIPTION A L'ECOLE DEBEAUPUIS

Les inscriptions scolaires sont ouvertes du 20 mars au 13 avril.

Pour une première inscription (enfants nés en 2019), les familles doivent se présenter à la mairie munies du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Pour les nouveaux arrivants dont les enfants sont déjà scolarisés, un certificat de radiation est nécessaire.



Ramassage des déchets

➔ Ménagers

Mardi

➔ Recyclables

Jeudi

➔ Verre

containeur parking de la
mairie et terrain de
tennis

➔ Encombrants

Prendre RDV sur le site
du Smitom

➔ Déchets verts

Reprise des
ramassages
le 01 avril 2022



Le mot des associations



Comité des fêtes : la brocante revient !

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 5 juin pour enfin se retrouver dans les rues du village pour notre traditionnelle brocante de la Pentecôte.

Pour vous inscrire, vous pouvez envoyer un email sur resabroc.tril@gmail.com ou téléphoner au 06 77 80 55 43 à partir du 16 mai.



Les AJT ont organisé le carnaval le dimanche 6 mars!

Tous ont été ravis de participer à notre carnaval qui s'est très bien déroulé et tous les enfants étaient très bien déguisés.

La musique de carnaval ainsi que quelques instruments de musique étaient également présents lors de notre défilé dans le centre du village.

Merci à tous les enfants et à tous les parents de s'être investis dans notre activité.



Activité de Pâques

Le 3 avril à 15h30, les AJT attendent tous les petits Triboulois pour une animation spéciale Pâques.

Nouvelles plantations sur la place

Il est temps de refaire les potées de fleurs dans les bacs de la place. Rendez-vous pour les petits jardiniers le 15 mai au matin.

Chasse aux œufs de Pâques

Cette année nous allons pouvoir organiser la chasse aux œufs de Pâques dans le parc du château le dimanche 17 avril de 10h à 12h.



Suivant leur âge, les enfants vont chercher des œufs factices dans le parc du château, dans l'endroit qui leur est réservé (facile, moyen, difficile).

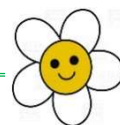
En échange des œufs trouvés, ils recevront un sachet de vrais œufs en chocolat.

Quelque part dans le parc est caché un œuf en bois, difficile à trouver. Celui qui le trouvera gagnera un beau et grand sujet de Pâques en chocolat.



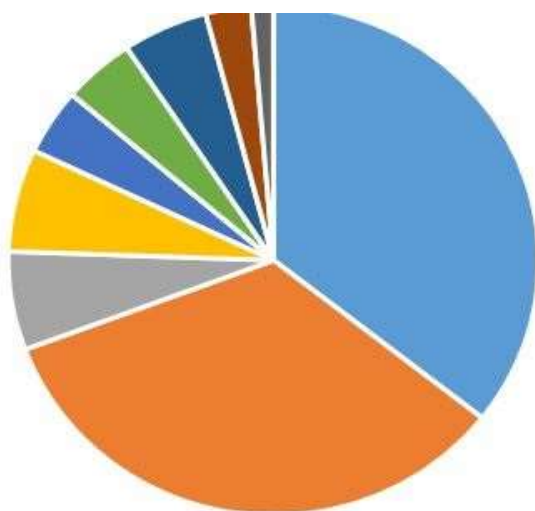
Pour chaque sachet d'œufs en chocolat, une bombe à fleurs sera distribuée. C'est une petite boule composée d'argile et de terreau où sont cachées des graines de fleurs.

Lancez-les dans des espaces du village que vous aimeriez voir fleuris. Avec un peu de chance, la nature fera son travail et cet été sera fleuri !



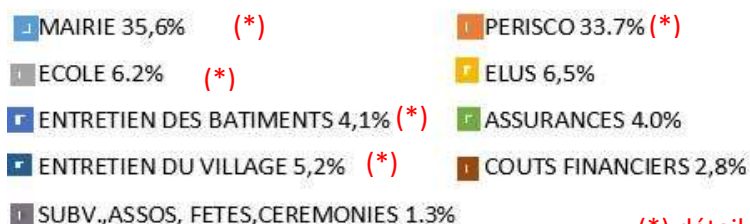
Les finances de Trilbardou

Charges de fonctionnement par destination



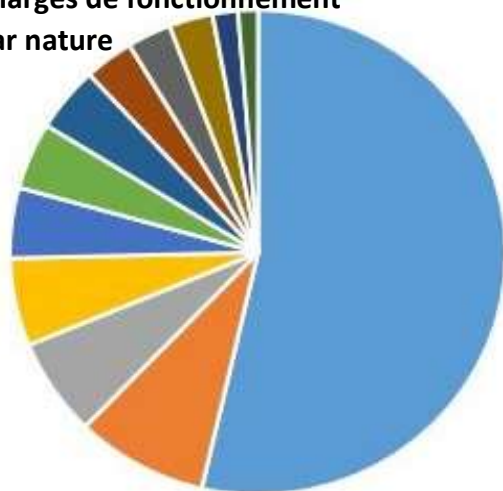
Répartition par destination

	en milliers d'euros
MAIRIE 35,6%	149.4
PERISCO 33.7%	141.5
ECOLE 6.2%	26.2
ELUS 6,5%	27.3
ENTRETIEN DES BATIMENTS 4,1%	17.6
ASSURANCES 4.0%	18.5
ENTRETIEN DU VILLAGE 5,2%	21.9
COUTS FINANCIERS 2,8%	11.7
SUBV.,ASSOS, FETES,CEREMONIES 1.3%	5.6
	419.6



(*) détail page 7

Charges de fonctionnement par nature



Répartition par nature

	en millier d'euros
SALAIRES 53.66%	225.1
ENERGIE-EAU-TEL-POSTE 8.61%	36.1
SUBVENTIONS-CEREMONIES-FETES 6.50%	27.3
ALIMENTATION 5.86%	24.6
ELUS 4.69%	19.7
REDEVANCES-COTISATIONS 4.46%	18.7
CHARGES FINANCIERES 4.34%	18.2
ASSURANCES & PROTECTION 3.21%	13.5
ENTRETIEN 2.87%	12.0
PRESTATIONS DE SERVICES 2.87%	12.0
FOURNITURES NON STOCKEES 1.65%	6.9
PHOTOCOPIE-LOGICIEL 1.29%	5.4
Total des charges de fonctionnement	419.6



Les dépenses

Analyse des charges de fonctionnement de l'année 2021

Coût de fonctionnement de la mairie

PRESTATIONS DE SERV LOGICIELS...	4 431
PHOTOCOPIEUSE MAIRIE	6 590
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 636
FOURNITURES D'ENTRETIEN MAIRIE	5 902
FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	3 671
MACH À AFFRANCHIR	203
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 090
ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ MAIRIE	7 916
EAU ET ASSAINISSEMENT MAIRIE	1 334
CARBURANT ET ENTRETIEN DU CAMION	600
CHARGES DE PERSONNEL MAIRIE	114 974
ALIMENTATION	219

Coût des bâtiments communaux

EXTINCTEURS	1 905
LOCATION PHOTOCOPIEUSE DE L'ÉCOLE	5 481
ENTRETIEN ET RÉPARATION (CHAUDIÈRE,...	1 580
EGLISE MAINTENANCE	352
ENERGIES	5 364
EAU	954

Assurances et assimilés

SERVICE INCENDIE DU DPT	9 343
SAFER VEILLE FONCIÈRE	792
SACPA (FOURRIÈRE)	925
ASSURANCES MULTIRISQUES	7 456

Coût d'entretien du village

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (VERT ET BOIS)	9 104
POLICE INTERCO	3 629
MAINTENANCE (ÉGLISE/FOUDRE/DÉFÉBRILATEUR)	954
ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAUX (SIER)	3 135
ÉCLAIRAGE VILLAGE	5 039

Coût du périscolaire

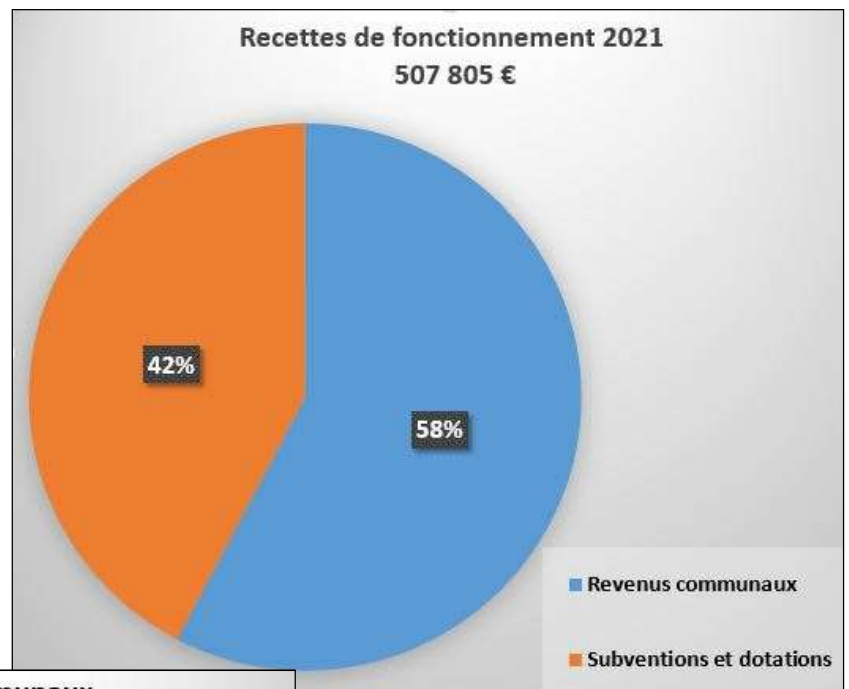
règlements parvenus cantine et étude	-42 480
REPAS CANTINE	24 709
FOURNITURES D'ENTRETIEN PÉRISCO	3 195
PÉRISCO- SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE	3 397
CHARGES DE PERSONNEL PÉRISCO	110 154

Coût de l'école et collège

ÉCOLE PHOTOCOPIES	3 177
FOURNITURES SCOLAIRES	3 494
TRANSPORTS COLLECTIFS (PISCINE ET...	1 950
TÉLÉCOM ÉCOLE	1 171
ENERGIES ÉCOLE	7 794
EAU ÉCOLE	1 211
COLLÈGE ESBLY	7 400

Les finances de Trilbardou

Données non
officielles
comptes
administratifs non
validés à ce jour



Détail des revenus communaux
292 918 €

REMBOURSEMENT SALAIRES ET TR	13 431
CENTIMES COMMUNAUX	238 065
PARTICIPATION PÉRISCOLAIRE	39 992
LOYERS	30
JARDINS FAMILIAUX	300
CONCESSION CIMETIÈRE	1 100

Détail des Subventions et dotations
214 883 €

ALLOCATION TAXES FONCIÈRES	8 084
ATTRIBUTION DE COMPENSATION TAXE PROFESSIONNELLE	7 052
SUBVENTION ASSURANCE DES ÉLUS	102
SUBVENTION CHARGES DES ÉLECTION	339
DOTATION PARTICULIÈRE AUX ÉLUS	3 027
DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION	5 773
DOTATION NATIONALE DE SOLIDARITÉ RURALE	11 905
DOTATION FORFAITAIRE DES COMMUNES	13 978
FONDS DÉPARTEMENTAL DES DMTO	40 318
FONDS DE PÉRÉQUATION RESSOURCES INTERCOMMUNALES	15 732
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	108 573

Investissement 2021

Données non officielles-comptes administratifs non validés

Recette d'investissement	
Solde d'exécution 2020 :	872762
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	88451
FCTVA	68 895 Non perçu en 2021-Règlement reporté à 2022
SUBVENTION REÇUES POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE	407971
TAXE D'AMÉNAGEMENT	14223

Dépenses d'investissement	
	966 324 €
CLIMATISATION ÉCOLE	14 388
TRAVAUX ÉCOLE	885 411
DÉFÉBRILATEUR ÉLECTRODE	79
INFORMATIQUE RÉSEAU MAIRIE+ PC MME GALISSON	1 823
MOBILIER ÉCOLE	2 119
FEU TRICOLORE	1 070
ALARME ET INSTALATION INFORMATIQUE/ÉCOLE	5 033
TERRAINS NUS	1 274
FRAIS D'ÉTUDES (HONORAIRES / ÉCOLE)	20 220
EMPRUNTS ET DETTES	34 905

Détail coût construction de l'école Debeaupuis			
DEPENSES		RECETTES	
Frais d'études		Remboursement de TVA	
2019	37 814	2019	6 203
2020	53 091	2020	68 895
2021	20 220	2021	152 628
Construction			
2020	125 657	Subventions	
2021	885 411	COR (département)	111 000
		COR (région)	148 000
		DETR (département)	68 011
		FER (département)	80 960
Total	1 122 193	Total	635 697

AUTO-FINANCEMENT			
		remboursement	
emprunts	capital	jusque 12/2022	
CA prêt relais	650 000	667 096	prêt relais -> 03/23
Banque des territoires	400 000	34 394	prêt sur 25 ans
solde au 31/12/22		348 510	
Reste à charge	1 122 193 - 635 697 - 348 510 =	137 986 €	

Les radis roses



Le mardi 15 mars, la micro-crèche privée Les radis Roses a ouvert ses portes dans une partie des bâtiments de l'ancienne école de notre village.

Une dizaine de berceaux accueille des enfants de moins de 3 ans dans de magnifiques locaux entièrement rénovés.



Micro-crèche "Les Radis Roses"

by K&L

Le bien-être des enfants. L'esprit léger des parents !

📍 Impasse de la Mairie - 77 450 Trilbardou



Clarisse Xavière Karapédian
41 ans, Meaux
Son atout sur le projet ? Un savant mélange de force et de douceur.

Sandra Lafitte
45 ans, Pontault Combault
Son atout sur le projet ?
Une organisation à toute épreuve.



Sortie à l'ENS des Olivettes

Le dimanche 6 Février nous avons participé à la sortie « les zones humides à l'ENS des Olivettes » à Trilbardou organisée par l'AVEN du Grand-Voyeux.

Malgré le mauvais temps, nous avons pu profiter des explications de Nicolas Bordereau et de son matériel pour découvrir et observer les oiseaux.

134 espèces d'oiseaux ont été recensées en 2021. Le site totalise 47 espèces nicheuses certaines, 14 espèces nicheuses probables et 68 espèces de passage pour l'hiver. A partir de fin octobre et tout l'hiver entre 1400 et 3800 oiseaux y sont présents.



Prochain rendez-vous : Migration des oiseaux d'automne aux Olivettes
Dimanche 16 octobre - 10h à 12h
Places limitées à 15 personnes
S'inscrire obligatoirement par email : contact.grandvoyeux@gmail.com



Tournoi des 6 nations

Le dernier match de l'équipe de France de rugby a été diffusé dans la petite salle communale rue de la Libération, prêtée gracieusement par la mairie.

Heureusement que nous étions là pour soutenir notre équipe qui remporte après 12 ans le grand chelem du tournoi des 6 nations.....

Environ 25 personnes étaient présentes dont une dizaine de jeunes et ados. Une ambiance amicale et très agréable avec du partage et des applaudissements...

Merci les bleus

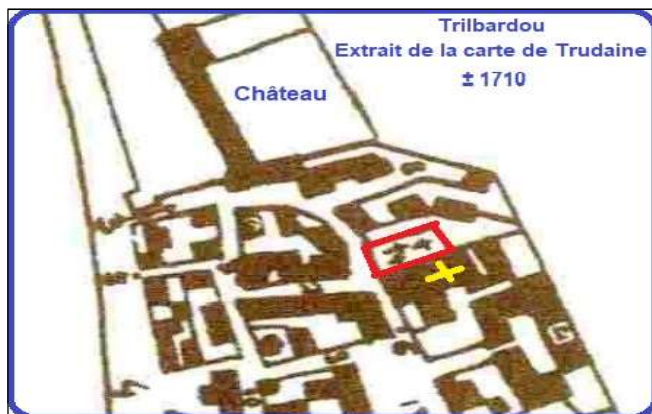


Notre patrimoine

Depuis le Moyen âge

Le cimetière se situait rue de l'Église entre l'Hôtel Dieu et l'église.

C'est ainsi qu'on a retrouvé des ossements dans le jardin de l'ancien presbytère (maison à gauche de l'église) dans le haut de la rue Debeaupuis et lors des travaux de tout à l'égoût de l'école Denisot.



A la révolution

Le 15 Octobre 1786, considérant que le cimetière était devenu trop petit, à la suite de l'élargissement de l'église qui avait largement empiété sur celui-ci, les habitants, en délibération, considérant que "le cimetière étant insuffisant pour contenir les corps des fidèles, et se trouvant placé dans l'enceinte des habitations, il pouvait par la suite nuire à la sobriété de l'air..." décident de déménager celui-ci à l'extérieur du village. Il est décidé de faire un nouveau cimetière au bout de la rue de l'Ermitage, rue qui sera rebaptisée rue du Cimetière et plus tard impasse de l'Harmonie.

A cette époque, cette rue était un passage important et rejoignait la route menant à Meaux.

En 1788 le cimetière était déménagé, les tombes des personnalités importantes y sont transférées, à l'instar des curés.

Un presbytère est alors construit à l'emplacement de l'ancien cimetière, à côté de l'église.

Construction du canal de l'Ourcq

Quelques années plus tard, Napoléon Ier décide que le canal de l'Ourcq traversera Trilbardou.

Le seigneur de Trilbardou de l'époque, le comte Dupont ne voulait pas que le canal traverse le village et sa propriété. Il était assez influent de par sa situation de pair de France et de sénateur. Il obtint donc que le trajet du canal soit dévié à flanc de colline.

Le cimetière



Les tombes des curés

Le tracé du canal dans le village fut définitivement fixé en 1806 :

« Le canal suivra à peu près la même direction que le chemin de Meaux à Villenoy, sur une longueur de 500 mètres ; il passera au-dessus du village de Villenoy en laissant ce village sur la gauche. Il franchira sur un remblais la gorge de Ruthel, traversera la plaine de de Vignely et arrivera à Trilbardou. La configuration du terrain exige qu'on traverse le parc, à la suite duquel commence une côte escarpée au pied de laquelle la Marne a creusé son lit. Le canal suivra cette côte jusqu'à la gorge du Belair sur une longueur de 1300m. Il traversera sur un remblai la gorge du Belair, qu'il contournera en formant une courbe dont le sommet se trouvera à 200m de la route d'Allemagne. A partir de Meaux jusqu'au parc de Trilbardou le canal sera ouvert en grande section sur une longueur de 9.110m. Pour éviter la destruction du château de Trilbardou et l'acquittement de l'indemnité à laquelle cette destruction donnerait lieu, la direction du canal sera remontée sur le coteau, dans l'intérieur du parc, à 200 mètres de distance de la façade de l'habitation. Le canal sera ouvert en petite section dans la traverse de ce parc sur une longueur de 300m. Il reprendra ses dimensions ordinaires au-delà du parc et les conservera jusqu'à son arrivée au bassin de la Villette. »

Cela engendra de gros travaux car il fallait creuser pour garder le niveau du canal. Dans la traverse de Trilbardou, quelques travaux de creusement avaient été commencés vraisemblablement par des prisonniers des campagnes napoléoniennes. Ces travaux amenèrent un nombre considérable d'ouvriers dans le village qui se traduisit par une augmentation soudaine des naissances.

Tous les travaux furent effectués à la pioche, les déblais évacués en contre bas de la pente à la brouette.

Surélévation du cimetière

Le cimetière, nouvellement installé était situé en contre-bas du futur canal. Pour éviter de transporter les gravats et pierres, il fut décidé de les rejeter sur le cimetière et donc de le surélever.

Les tombes furent à nouveau déménagées et réinstallées au niveau actuel du cimetière.

L'entrée du cimetière qui était dans la rue du Cimetière fut déplacée, et la rue du Cimetière est devenu l'impasse de l'Harmonie.

C'est ainsi que notre cimetière comporte 2 étages, certaines tombes n'ont probablement pas été déplacées et se trouvent toujours sous le niveau du canal. Certaines tombes sont très profondes car elles existaient avant le remblaiement. Il y a sans doute des tombes construites sur d'autres tombes.



TAD, le transport à la demande

La TàD Zone R fonctionne EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION

du lundi au vendredi, toute l'année de 09h30 à 16h30 (sauf les jours fériés), et propose une desserte par heure.

Rejoignez les points d'intérêt :

Cité Technique
Gare de Meaux
Hôpital St Faron

Depuis les arrêts

Trilbardou Rue des Prés
Vignely église
Isles-lès-Villenoy Murs Blancs / Rue Pat des Vignes



Et inversement.

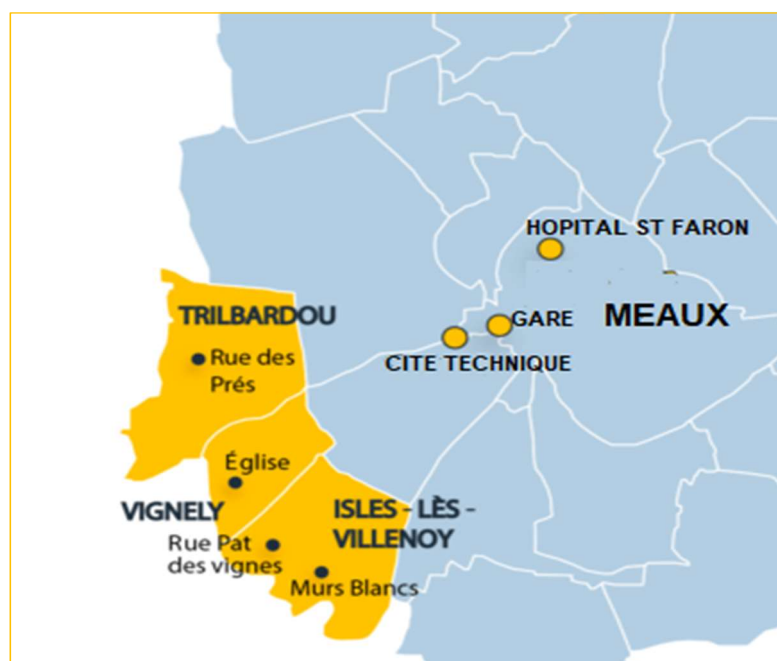
Pour réserver, 3 solutions :

Tel : 09 70 80 96 63 Du lundi au vendredi De 9h à 18h

Application mobile : TàD Île-de-France Mobilités

Site web : <https://tad.idfmobilites.fr/>

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet, et au moins une heure à l'avance.



Un geste pour la planète

A l'école Debeaupuis, des lingettes lavables remplacent progressivement les essuie-mains en papier.

Outre le gain financier (250 rouleaux en 2021, 1600€), c'est un geste écologique.

Le papier essuie-tout n'est pas recyclable, contribue à faire déborder nos poubelles, sa fabrication est énergivore, il ne se recycle pas.

Des « petites mains » ont donc découpés et cousus des lingettes en coton éponge Ecotex.

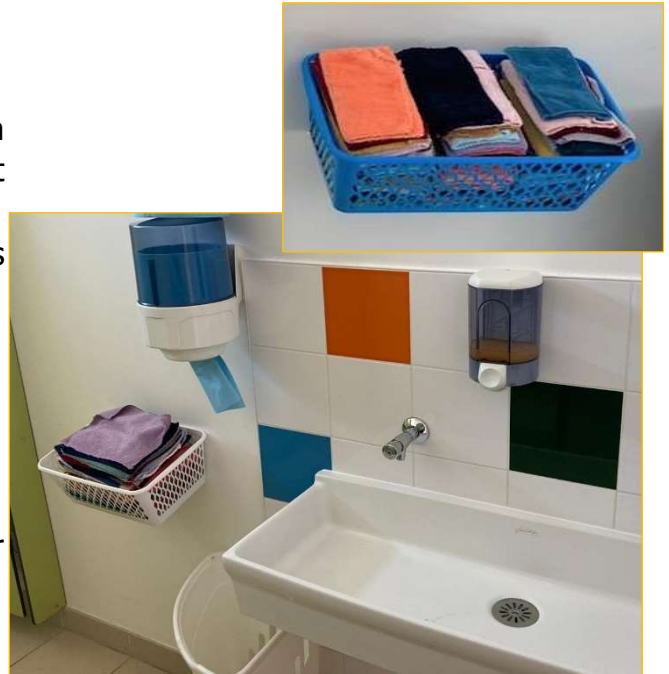
Elles sont douces, colorées pour plaire aux enfants.

Dans un premier temps, 300 lingettes sont disponibles.

C'est la quantité nécessaire pour une journée d'école.

Il en faudrait 4 fois plus.

Nous recherchons des « petites mains » pour nous aider à confectionner les lingettes manquantes.



Les bouchons d'amour



L'association LES BOUCHONS D'AMOUR collecte, achemine, trie, expédie les bouchons en plastique vers un recycleur ou une entreprise de recyclage et gère l'argent issu de la vente de ces bouchons afin de participer à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuil roulants, matériels handisports ou à l'aménagement de l'habitat, ou d'un véhicule en poste de conduite ou en poste de transport), développe des opérations humanitaires ponctuelles, aide d'autres associations.

Un collecteur sera bientôt installé sur notre commune aux abords de l'école.

- ➔ Les bouchons ACCEPTÉS sont :
les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...)
Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier.
Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.
- ➔ Les bouchons REFUSÉS sont :
tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique
(bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits de cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...)

MERCI pour votre soutien !

Bonjour à tous, je souhaite remercier tous les administrés qui ont participé activement grâce à leurs dons et à tous ceux qui ont aidé au bon déroulement de la collecte pour l'Ukraine.

Romuald JALA

